

Propositions du *Plan d'action, de mobilisation et de promotion de l'indépendance* adoptées lors de l'Assemblée générale du 18 février 2017

1. Finances

Il est proposé :

- QUE LES OUI QUÉBEC soutiennent, organisent et structurent une campagne de financement nationale multiplateforme axée sur la convergence et la mobilisation de la société civile et des citoyens et citoyennes en faveur de l'indépendance;
- QUE CETTE CAMPAGNE soit lancée dans les meilleurs délais en faisant connaître les intentions de l'organisation à l'ensemble des partenaires indépendantistes et qu'elle propose une coordination des activités de financement;
- QUE LES OUI QUÉBEC demeurent ouvertes à évaluer toute possibilité de partenariat avec d'autres organismes ou organisations indépendantistes de la société civile.

2. Régions

Il est proposé :

- QUE LES OUI QUÉBEC poursuivent et bouclent la tournée régionale entamée en avril dernier visant à étendre le réseau des Tables régionales à l'ensemble du territoire québécois;
- QU'UNE RISTOURNE de 40% des cotisations et des dons provenant de la région soit retournée à celle-ci;
- QUE LES TABLES RÉGIONALES s'engagent formellement à tenir au moins une activité de financement par année et qu'elles s'engagent à participer concrètement à la campagne nationale de financement;
- QUE LES TABLES RÉGIONALES organisent des activités d'éducation politique en tendant le plus possible vers l'autofinancement (contribution volontaire suggérée);
- QUE LA COORDINATION RÉGIONALE s'assure de favoriser l'échange d'informations, de soutenir les régions dans leurs initiatives de mobilisation et d'assurer une concertation efficace de l'ensemble des activités des OUI Québec.

3. Table de concertation avec les partis politiques

Il est proposé :

- QUE LES OUI QUÉBEC conduisent à terme les travaux visant l'élaboration d'une proposition commune d'accession à l'indépendance avec les quatre principaux partis politiques indépendantistes;
- QUE LES OUI QUÉBEC, parallèlement à ces travaux, tiennent une assemblée citoyenne sur la constituante le samedi 11 mars prochain afin d'alimenter la réflexion autour de cet enjeu;
- QUE LA TABLE DE CONCERTATION, au terme des travaux entourant les modalités d'accession à l'indépendance, poursuive ses travaux et élargisse le débat à d'autres éléments de programme d'un Québec indépendant et sur lesquels l'ensemble des parties pourront faire consensus.

4. Jeunes

Il est proposé :

- QUE LES OUI QUÉBEC consultent des jeunes sur la question du rapport des jeunes à l'indépendance et organisent minimalement deux activités visant à répondre à leurs attentes d'ici à la prochaine assemblée générale.

5. Groupe de travail « Autochtones et indépendance »

Il est proposé :

- QUE LES OUI QUÉBEC invitent leurs organisations constitutives à tenir compte de la question autochtone et à développer des relations avec les nations autochtones, notamment sur la base des principes développés dans la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, et à prendre en compte le document d'orientation déposé par le groupe de travail « Autochtones et indépendance »;
- QUE LES OUI QUÉBEC engagent des discussions avec les nations autochtones afin d'obtenir leur point de vue quant à l'approche à développer, aux principes à mettre de l'avant et aux démarches à privilégier, dans le cadre d'un processus menant à l'indépendance du Québec, et ce, dans la perspective d'une alliance d'égal à égal entre nos nations;
- QUE LE GROUPE DE TRAVAIL « Autochtones et indépendance » maintienne la tenue d'activités de sensibilisation et de rapprochement avec les différentes communautés autochtones.

6. Réseau des citoyennes pour l'indépendance du Québec (RéCI)

Il est proposé :

- QUE LE RéCI mène à terme la production, déjà en cours, d'un argumentaire visant à montrer les avantages de l'indépendance pour les femmes et à interpeller le mouvement indépendantiste quant à la préservation et la consolidation, dans un Québec pays, des acquis issus des actions et des luttes du mouvement des femmes québécois;
- QUE LE RéCI continue d'organiser des événements publics favorisant les discussions, débats et réflexions sur les principaux enjeux auxquels les femmes et féministes qui adhèrent ou non au projet d'indépendance sont confrontées;
- QUE LE RéCI poursuive son travail de mobilisation et de recrutement en accentuant la collaboration avec les régions;
- QUE LE RéCI développe ses relations de solidarité avec les femmes autochtones sur la base du principe d'égalité de nations à nation, appuie leurs revendications et travaille à la construction de nouvelles alliances.

7. Communautés culturelles

Il est proposé :

- QUE LES OUI QUÉBEC mettent sur pied un comité pluriel chargé d'élaborer un plan de travail visant à impliquer davantage les personnes issues des différentes communautés culturelles dans la mobilisation pour l'indépendance du Québec;
- QUE LES OUI QUÉBEC favorisent la tenue d'activités en ce sens.

8. Anglophones pour l'indépendance du Québec

Il est proposé :

- QUE LES OUI QUÉBEC travaillent conjointement avec le groupe *Anglophones pour un Québec indépendant* (AQI) afin d'établir un dialogue constructif avec la communauté anglo-québécoise.

9. Réseau des dirigeants et dirigeantes d'entreprises (RDDE)

Il est proposé :

- QUE LES OUI QUÉBEC, conjointement avec le Réseau des dirigeants et dirigeantes d'entreprises (RDDE), travaillent à organiser une activité autour de la thématique de l'économie et de l'indépendance.

10. Environnement

Il est proposé :

- QUE LES OUI QUÉBEC travaillent à une articulation des préoccupations indépendantistes et environnementalistes en organisant des activités thématiques en ce sens, tant au niveau national que dans les régions.

11. Mobilisation 150^e

Il est proposé :

- QUE LES OUI QUÉBEC favorisent la plus grande convergence possible entre les différentes organisations indépendantistes contribuant à la mobilisation à l'occasion du 150^e anniversaire de la Fédération canadienne, afin d'en dégager un plan de travail rassembleur qui fasse progresser la cause de l'indépendance du Québec.

12. Propositions soumises par l'Assemblée

1. Il est proposé :

- QUE LES OUI QUÉBEC appuient la demande selon laquelle les articles 41 à 49 de la Charte de la langue française soient inscrits dans toutes les conventions collectives des travailleurs.*

*** Cette proposition a été référée au conseil d'administration des OUI Québec qui en disposera.**

2. Il est proposé :

- QUE LES OUI QUÉBEC, à la veille de la requête du gouvernement fédéral pour invalider la loi 99 qui sera entendue à la Cour supérieure de Montréal du 20 au 28 mars prochain, réitèrent le droit inaliénable du Québec à l'autodétermination et le droit de la nation du Québec de décider de toutes les questions qui la concernent;
- QUE LES OUI QUÉBEC, indépendamment du résultat, s'opposent à la signature, ou à toute intention du gouvernement Couillard ou d'un quelconque gouvernement du Québec de signer l'Acte d'Amérique du Nord Britannique (incluant les dispositions de 1982), tel qu'il est.*

*** Cette proposition a été adoptée.**